

NON A UNE MESURE INJUSTE

Le Gouvernement doit renoncer à taxer les mutuelles et institutions de prévoyance !

Dans le cadre de son plan d'austérité, le gouvernement veut doubler la taxe sur les mutuelles et institutions de prévoyance sur les contrats « solidaires et responsables » en faisant passer son taux de 3,5% à 7% à compter du 1 octobre 2011.

Cette mesure se traduira inéluctablement par une nouvelle augmentation des cotisations que payent les assurés sociaux pour leur mutuelle, alors que la politique de maîtrise comptable des dépenses d'assurance maladie se traduit par un transfert croissant des dépenses de l'assurance vers l'institution de prévoyance de la branche. Cette nouvelle augmentation poussera de nombreux salariés et retraités modestes à renoncer à une couverture de santé complémentaire, ou les conduira à recourir à une protection minimale.

Ce projet doit être abandonné. L'UNS CGT FJT exige le retour à l'exonération totale de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance qui existait jusqu'à la fin 2010.

Le Gouvernement annonce un plan d'économie de 12 milliards d'euros. Alors que les médias ont parlé principalement de taxe sur les sodas, cigarettes ou sur les plus grosses fortunes, l'annonce de la taxe sur les mutuelles à tarder à être annoncée.

Et pour cause !

Quand la taxe sur les riches rapportera 200 millions d'euros, la nouvelle taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) qui date tout juste d'un an touchera tous les salariés, les retraités et les privés d'emploi qui ont une complémentaire santé, s'élèvera à 1,1 milliard d'euros.

Cette mesure est un très mauvais coup porté à l'accès aux soins pour les salariés, retraités, privés d'emploi qui voient leurs cotisations mutualistes augmenter significativement depuis quelques années. Comme le souligne l'UFC -Que Choisir, « cette hausse s'ajoute à une longue liste, qui a multiplié la fiscalité sur les assurances santé par 7 entre 2005 et 2012, jusqu'à atteindre 13,27 % des cotisations », alors que des enquêtes montrent la part croissante de salariés devant renoncer à des soins faute de moyens. En effet, le taux de couverture de complémentaire santé est déjà en baisse et 4 à 5 millions de Français ont dû y renoncer.

C'est une injustice sociale d'autant plus grande que la taxe exceptionnelle de 3% sur les plus gros revenus ne sera que temporaire. Malheureusement, cela ne sera pas le cas des mutualistes puisque le passage de la TSCA à 7 % des cotisations sera définitif.

Le gouvernement a délibérément choisi de faire peser sur les usagers de la santé une très grande partie de l'effort budgétaire, alors que des secteurs entiers de l'économie en sont totalement exemptés, comme la richesse issue de la spéculation financière.

.../...

Comment comprendre le choix de taxer les complémentaires santé, indispensables à tous les Français, y compris les moins favorisés, quand l'effort demandé aux plus hauts revenus ne sera que symbolique? C'est bien la preuve, après le bouclier fiscal, l'allègement de l'ISF qui représentent un manque à gagner de 2,3 milliards d'euros, que le gouvernement continue contre vents et marées à privilégier les plus riches, et à faire payer la crise financière à ceux qui n'y sont pour rien et qui voient leurs difficultés s'accroître de jour en jour.

Ce plan d'austérité est un véritable hold-up car les 2/3 des mesures portent sur les familles et les salariés. Qu'on en juge par les différentes contributions :

ENTREPRISES	FAMILLES ET SALARIES	HAUTS REVENUS
2,91 milliards d'euros	6,14 milliards d'euros	0,98 milliard d'euros

Telle est "l'équité" des mesures voulue par le gouvernement. C'est inacceptable.

Alors même que l'état ne cesse de procéder à des transferts de charge du régime obligatoire vers les mutuelles et institution de prévoyance pour compenser les reculs de la Sécurité sociale qu'il programme au travers des déremboursements de soins et de médicaments, en laissant filer les dépassements d'honoraires..., cette nouvelle taxation ne permettra plus de valoriser les contrats solidaires et responsables, ouvrant ainsi grande la porte aux assurances privées, à l'exclusion et à la sélection par le risque.

Nos droits fondamentaux, emploi, logement, éducation, santé, sont de plus en plus remis en cause. Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que la question de ce nouveau coup, porté aux salariés à travers leurs mutuelles et institution de prévoyance, prenne une place de plus en plus importante? Contre cette nouvelle taxe, nous ne pouvons qu'espérer une mobilisation générale des mutualistes, qui pourrait être le prélude d'un grand mouvement social en France.

Si toutes les mutuelles et institutions de prévoyance sont logiques avec ce qu'elles disent ou ce qu'elles écrivent, et bien, qu'elles entendent le mécontentement de leurs adhérents, employeurs et qu'elles refusent, toutes sans exception, de payer cette taxe supplémentaire injuste et scandaleuse.

A Montreuil le 22 septembre 2011